

# Traitement des eaux usées à la CUB

## Les installations d'assainissement de Clos de Hilde

*par Yves Schmidt*

Coincées entre la Rocade et la Garonne, les installations d'assainissement de Clos de Hilde surprennent par le nombre de bâtiments bleus et blancs où semble régner une activité nulle : entièrement automatisées, dix personnes suffisent à assurer son fonctionnement ou, plus exactement, le contrôle de son fonctionnement. Créées en 1994 pour traiter une partie des eaux usées de la CUB, c'est là qu'affluent et sont traités depuis les extensions réalisées en 2006 60 % des effluents de la CUB. Cette unité traite en moyenne 100 000 m<sup>3</sup> d'eau par jour : ce chiffre peut augmenter en cas de pluie. Après traitement, l'eau est rejetée dans



la Garonne toute proche : elle n'est pas potable mais présente une qualité voisine de celle du fleuve.

Les eaux usées collectées dans une grande partie de la CUB dans le réseau d'assainissement subissent un certain nombre de traitements qui vont du dégrillage où sont filtrés tous les déchets solides tels que bouts de branches mortes, sacs en plastiques, lingettes,... jusqu'au rejet des effluents traités ou le stockage puis l'évacuation des boues de décantation vers l'usine Astria toute proche.



*Unité de dégrillage*

Signalons également que les eaux traitées servent à laver les fumées qui s'échappent de l'unité d'incinération des déchets solides de l'usine Astria. Pour résumer, une fois débarrassée de ses déchets solides, l'eau subit un dessablage et un dégraissage puis une décantation par floculation : en moyenne, près de 2 000 m<sup>3</sup> de boues sont produits quotidiennement. Ces boues sont ensuite valorisées après centrifugation et déshydratation. Enfin, l'eau subit une biofiltration en traversant une épaisse couche de billes d'argile dans d'immenses cuves, à l'issue de laquelle elle atteint une qualité compatible avec son rejet.

Ces traitements produisent une quantité non négligeable de biogaz qui est stockée dans deux grands gazomètres. Enfin, il faut signaler le soin particulier qui a été apporté à la protection de l'environnement : aucune odeur ne s'échappe des bâtiments dont l'air est traité après ventilation.

La CUB a fait de sérieux efforts pour traiter des quantités considérables d'eaux usées dans le respect de l'environnement et avec des moyens humains très faibles. La société Lyonnaise des Eaux, délégataire de service de la CUB pour l'assainissement, propose des visites des installations : il suffit de prendre rendez-vous.

